

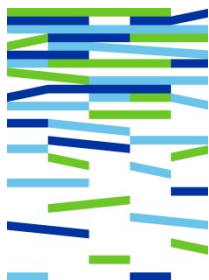


Dijon, le

**Direction
territoriale
Centre-Bourgogne**

**Service
développement de
la voie d'eau**

Affaire suivie par : Céline Malet
Tél. : 06 63 23 37 76
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr



**Compte rendu de la CLU exceptionnelle
du 26 juillet 2021
à Dijon - visioconférence-**

Présents :

M. Bostin	E2F/ Péniche-hôtel
M. Carignant Alfred	Les Canalous
M. Collins Roger	Agir pour le Fluvial
M. Delcourt Olivier	E2F / Fret
M. Fouquier Andy	E2F
M. Fourre Dominique	Le Boat
Mme Gumbrell Rebecca	DBA
M. Hyman Richard	DBA
M. Launoy Michel	ANPEI
M. Ourseau Dominique	Entente des canaux
M. Chevalier Pascal	
M. Rottiers Pascal	E2F

VNF:

M. Alexis Clariond	SDVE
M. Franck Delabarre	UTI Nivernais-Yonne
Mme Celine Malet	SDVE
M. Fabien Marquis	UTI Bourgogne
M. Sébastien Poncet	UTI Saône et Loire, Seille
M. Jamal Roudani	SEMEH
M. Yannick Seguin	UTI Val de Loire-Seine
M. Frédéric Wicker	DUTI

0/ Situation actuel – modalités exploitation du réseau

En complément à l'ordre du jour et suites aux récents évènements climatiques (crues liées aux fortes précipitations, coup de vent weekend du 24-25 juillet), il est précisé les points d'attention suivant en termes d'exploitation sur le réseau DTCB :

- Seille (crue semaines 28-29) : réouverture du réseau au 25/07 9h
- Canal Roanne à Digoin : fermeture totale du réseau (réouverture progressive de l'aval vers l'amont- suivre via avisbat)

nb (hors réunion) :

Canal du Centre – fermeture sur secteur de tranchée d'Ecuisses (enjeux chutes d'arbres)

Canal Roanne à Digoin : réouverture complète envisagée autour du 6/08

I/ Point sur la situation hydrologique :

Cf diaporama

Les précipitations furent exceptionnelles sur ces derniers mois. En conséquent, toutes les réserves que ce soit pour le canal de Briare (88%), pour le canal de Bourgogne (86%) ou le canal du Centre (96%) sont largement remplies et permettront d'assurer l'alimentation en eau des canaux.

Les débits des cours d'eau sont également supérieurs aux débits moyens mensuels.

Il est toutefois rappelé que certains secteurs (Tonerre-Migennes) ne sont pas alimentés par les barrages réservoirs (gestion de la ressource en eau uniquement via des prises d'eau en rivière). Ces secteurs souffrent le plus vite de manque d'eau en période de sécheresse. A l'heure actuelle les débits sur ces sections sont largement au-dessus des moyennes habituelles.

Pour l'instant, situation hydrologique est très favorable

II/ Fréquentation du réseau

La Direction Territoriale Centre-Bourgogne (DTCB) note une très faible fréquentation du trafic fluvial notamment des bateaux de plaisance privé et de location. VNF aimerait avoir le retour des usagers de la voies d'eau.

M. Ourseau dénonce une réserve de la part des plaisanciers privés vis-à-vis de l'envahissement des plantes aquatiques. Les plaisanciers partent sur de petites distances et des séjours de courte durée (8 à 10 jours).

M. Bostin indique que les péniches-hôtels ont navigué quelques semaines en juin. A partir de mi-août, toutes les sociétés sont prêtes à naviguer. Les propriétaires de péniches-hôtel envisagent de naviguer jusqu'à début novembre (6 novembre). La DTCB va étudier la possibilité de naviguer au-delà dates habituelles d'ouverture des canaux. Elle reviendra vers les sociétés pour les informer des modalités de navigation.

Il est aussi signalé un manque d'eau dans les biefs entre St Victor et Pont-d'Ouches (1m90). L'UTI Bourgogne explique cela par un aléa dans la gestion hydraulique. VNF veillera à ce que cet aléa ne se répète pas.

M. Foulquier suggère de maintenir la ligne d'eau relativement haute et de baisser petit à petit selon la météo. L'UTI confirme que c'est bien ce type de gestion qui est appliquée : la ligne d'eau sur le canal de Bourgogne se situe entre 2m et 2m30.

Suite à des interrogations relativement pointues sur le système alimentaire du canal de Bourgogne, il est proposé de faire une présentation dédiée lors d'une prochaine CLU.

L'ANPEI évoque également une crainte vis-à-vis des plantes aquatiques. Constat de nombreux vélos mais très peu de bateaux. Les touristes étrangers arrivés mi-juillet vont se mettre à naviguer mi-août.

M. Fourre précise que les clients ont du mal à se décider au vue du contexte. Marché très instable.

III/ Les plantes aquatiques envahissantes *Cf. diaporama*

1) Stratégie expérimentation

Face à une explosion de plus en plus importante des plantes aquatiques, VNF développe une stratégie globale.

VNF mobilise plus largement pour que ce sujet environnemental avec des enjeux socio-économiques soit partagé avec l'ensemble des acteurs concernés au niveau national

Sur le périmètre de la DTCB, plusieurs expérimentations ont été mises en œuvre : techniques d'arrachage et gestion de la turbidité (rotation de péniche). L'arrachage permet de supprimer le système racinaire, dans ce cadre des barrages flottant doivent être mis en place pour éviter les risques de bouturage liés à la divagation de plantes.

A noter que la méthode d'arrachage via un système de double lame est un système peu efficace.

Des expérimentations complémentaires seront réalisées d'ici la fin de saison de manière à affiner la stratégie.

M. Foulquier constate qu'il y a moins de plantes où les passages des bateaux sont les plus nombreux (secteur péniches-hôtel).

Un retour d'expérience, bilan de ces méthodes expérimentales sera réalisé en fin de saison.

M. Rottier souligne que « tout est lié » : la diminution du trafic notamment fret, l'absence de dragage (enjeu filière) et la capacité extensive de prolifération des plantes aquatiques en lien avec le changement climatique aggravent la problématique des plantes invasives. Les conséquences de ce phénomène ne doivent pas être supportées intégralement par VNF.

2) Etat d'avancement faucardage

Les missions de faucardage sont réalisées à la fois en interne et aussi via des prestations privées. L'investissement de la DTCB dans ces interventions est de

plus en plus important :

- ✓ Plus de 230 000 € déjà investi en termes de démarches expérimentales
- ✓ 400 000 € investit sur les mois de juin-juillet en travaux de faucardage
- ✓ Environ 276 000 € envisagé en prestation de faucardage d'ici la fin de saison.

3) Communication VNF – rapport parlementaire

Est rappelé la mise en ligne régulière d'une cartographie interactive du suivi des plantes invasives (mise à jour tous les 15 jours) :

Comme évoqué en introduction du sujet, la problématique des espèces envahissantes ne concerne pas seulement VNF.

Est signalé la publication récente sujets des plantes d'un rapport parlementaire sur le sujet espèces exotiques envahissantes.

Lien vers Rapport de la commission parlementaire

- ✓ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-dvp/l15b4391_rapport-information
- ✓ <http://u.osmfr.org/m/472798>

IV/ Niveau de service :

La présence de plantes envahissantes sur certains secteurs générant les enjeux exposés précédemment en terme d'exploitation et les difficultés à pouvoir traiter concomitamment l'ensemble des secteurs impactés complexifient le travail des agents.

Ceci entraîne une dégradation du niveau de service : attentes aux écluses, nécessité de regroupement.

Aussi, il est **fortement déconseillé** de naviguer sur les secteurs suivant :

- ✓ Canal du Centre : entre Paray-le-Monial et Chagny
- ✓ Canal Latéral à la Loire : entre Beffes et Thauvenay

Il est demandé aux navigants de la tolérance envers les éclusiers notamment sur le canal Latéral à la Loire, sur le Nivernais et le canal du Centre où l'attente aux écluses peut être constatée (20mn à 1h)

Contact : sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr